

Dossier
de présentation

Appel à projets 2024-2025

Développement culturel
et accompagnement à la programmation en bibliothèque



La Médiathèque départementale, service du Département de la Loire, assure au sein du territoire ligérien une mission d'accompagnement et d'aménagement culturel par son appui aux bibliothèques.

Au-delà de la diffusion de collections (livres, CD, partitions, DVD, ressources numériques, etc.), la Médiathèque souhaite mettre en œuvre et promouvoir une offre d'actions culturelles innovantes. À destination des différentes collectivités du territoire départemental compétentes en matière de lecture publique, cette offre est complétée par un dispositif d'ingénierie culturelle.

C'est à ce titre que la Médiathèque départementale lance un appel à projets de développement culturel et d'accompagnement à la programmation culturelle en bibliothèque.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Schéma de lecture publique 2021-2027.

La thématique proposée pour l'année de 2024 est : « trace ».

Préambule

Le présent document est à compléter dans le cadre de votre dossier de candidature. Il s'agit d'une aide pour faciliter la bonne présentation de votre projet. C'est sur cette base que votre dossier sera analysé et présenté au comité de sélection.

Ce document n'a pas vocation à être exhaustif. N'hésitez pas à y ajouter les compléments et/ou développements que vous jugeriez utiles.

Pour rappel, les coordinateurs, les référents de territoire et l'équipe de la cellule Développement culturel, social et formations se tiennent à votre disposition pour vous expliquer la démarche et le mode de fonctionnement.

Contenu du dossier de présentation

- Présentation générale du projet _____ p.4
- Principes et organisation de l'appel à projets _____ p.5
- Présentation de la thématique 2024 _____ p.7
- Boite à outils pour l'année 2024 _____ p.8

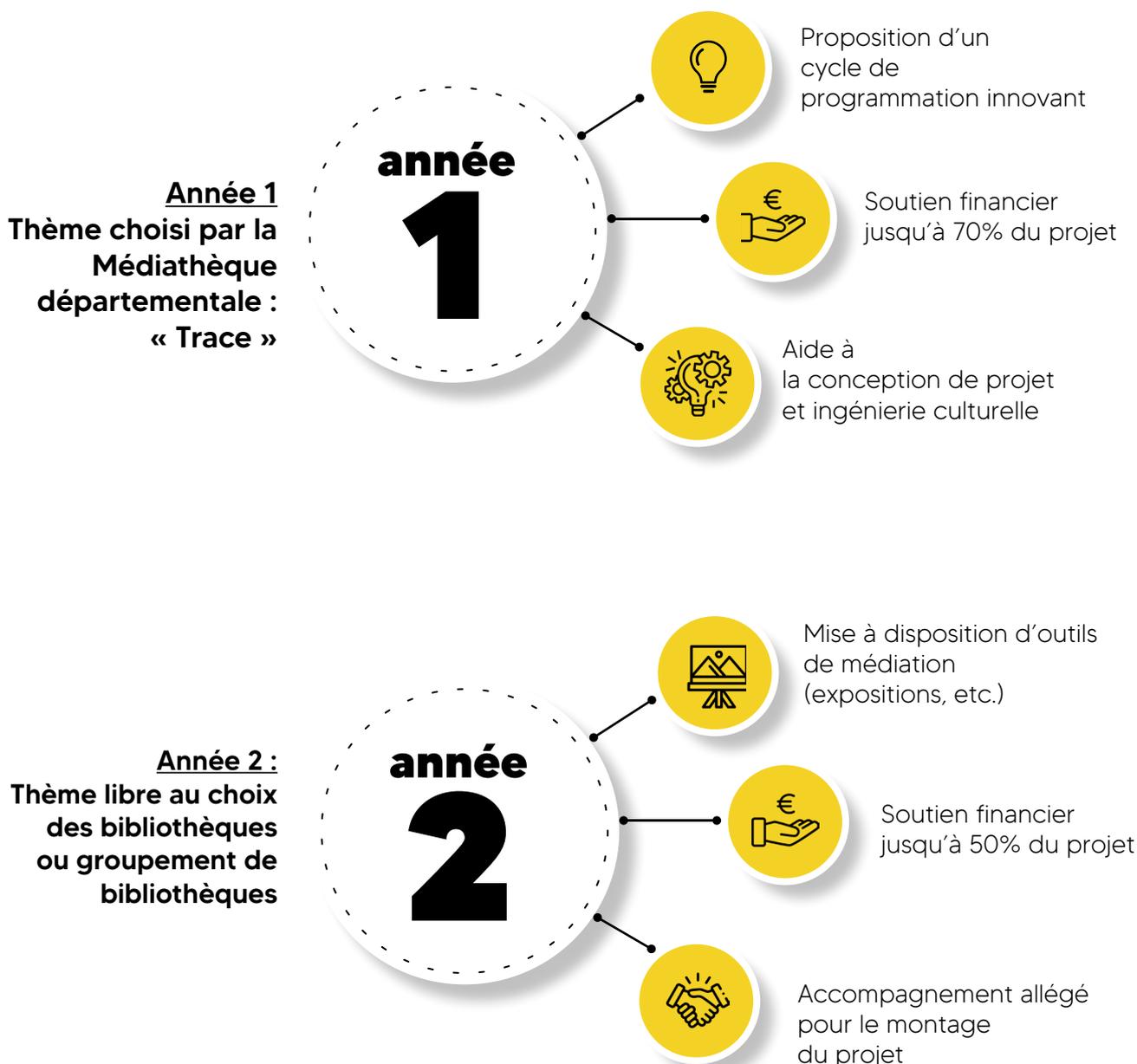
Le dossier de candidature est à trouver en annexe à ce présent dossier.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le dispositif consiste à soutenir des bibliothèques ou groupements de bibliothèques, tant financièrement qu'en matière d'ingénierie publique de projet, dans la mise en œuvre d'une programmation culturelle complète et pérenne sur deux années consécutives.

L'enjeu pour la Médiathèque départementale est de proposer à la fois un accompagnement adapté aux territoires, ainsi qu'aux besoins des habitants. Ceci afin d'offrir l'opportunité d'expérimenter la bibliothèque autrement et favoriser de nouvelles formes de transmissions des savoirs.

DISPOSITIF :



PRINCIPES ET ORGANISATION DE L'APPEL À PROJETS

- **Objectif de l'appel à projets** : sélectionner et accompagner trois bibliothèques (ou groupements de bibliothèques) souhaitant développer un cycle de programmation culturelle originale et structurante.
- La démarche est fondée sur :
 - la co-construction entre les bibliothèques volontaires (ou groupements de bibliothèques) et la Médiathèque départementale ;
 - un travail autour de la cohérence des actions sur les moyen et long termes afin de développer une programmation pérenne.
- **Durée du projet** : deux ans, avec un accompagnement allégé de la part de la Médiathèque départementale la deuxième année.
- **Enveloppe globale des subventions mobilisables auprès du Département** : entre 7 200 € et 30 000 € selon l'ampleur des actions pour l'ensemble de l'appel à projets.
- **Montant prévisionnel supporté par les bibliothèques** : minimum de 2000 € pour les deux années. Le maximum sera défini en fonction des possibilités et des choix budgétaires de la commune.
- **Accompagnement de la Médiathèque** : ingénierie culturelle et apport financier.
- **Structures éligibles** : toutes les bibliothèques du département souhaitant développer leur offre culturelle. Celles-ci pourront se regrouper (maximum 3) pour mutualiser un projet à l'échelle d'un bassin de vie.
- **Calendrier** :

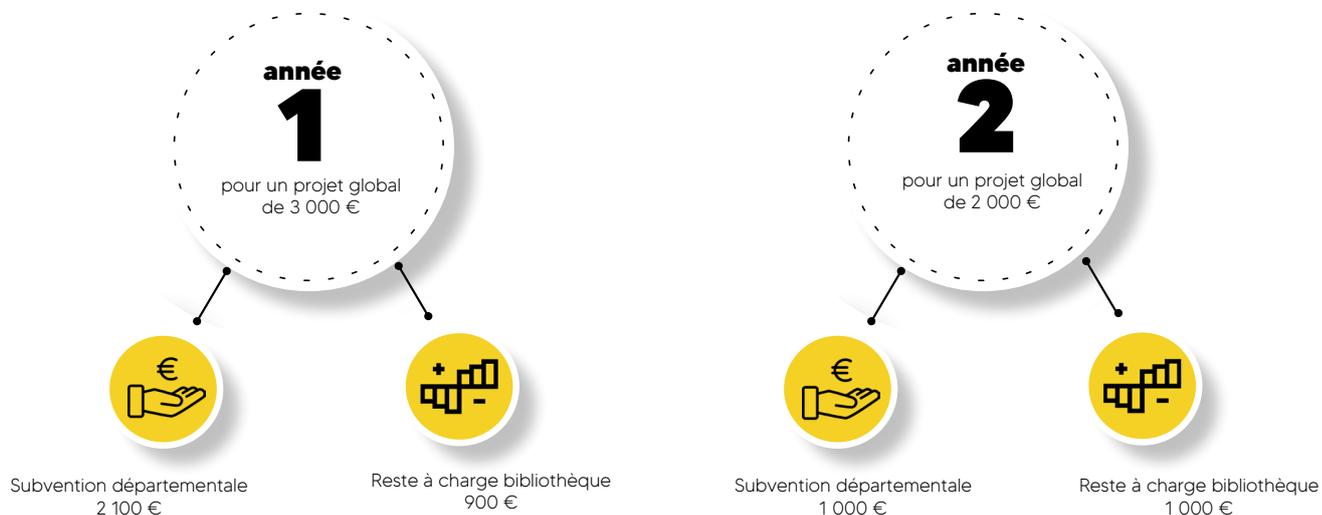


En cas de projet mutualisé, la Médiathèque propose de financer une action bonus à hauteur de 2000 €* (spectacles, expositions, ateliers...).

*montant calculé en fonction du règlement



Exemple de financement



Soit un coût total pour l'ensemble du projet (année 1 + année 2) :



Pour rappel, seuls les projets qui auront un coût global minimum de 2 000 € par an seront recevables (subvention incluse).

PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE 2024

« TRACE »

Si la « trace » témoigne d'un événement passé, la thématique de la trace est prépondérante dans le quotidien des sociétés modernes. Elle revêt des formes multiples : l'histoire, la mémoire, le patrimoine matériel et immatériel, la géographie, l'art, l'écriture, l'environnement, l'intime... Elle permet de mener des réflexions et des projets sur un champ très large et non restrictif, d'évoquer les sociétés humaines, les comportements quotidiens, les pratiques, mais aussi d'aborder des questions très actuelles posées par la culture numérique.

QU'EST-CE QU'UNE TRACE ?

D'après le « Dictionnaire historique de la langue française » d'Alain Rey, le mot « trace » vient du verbe tracer. Le premier sens de la trace est l'empreinte, matérielle ou morale. Puis, vers 1250, la trace devient également la marque laissée par ce qui agit sur quelque chose au sens propre comme au figuré, avec l'idée de mémoire. Le troisième sens de la trace est celui de « petite quantité », beaucoup plus récent (1847). Enfin, le dernier sens, celui de la ligne graphique, apparaît dès 1439.

Il ne faut pas confondre la trace avec le vestige qui évoque plutôt le reste de la chose elle-même. La trace ne se résume pas non plus à une simple empreinte involontaire. Cette même empreinte deviendra une trace lorsqu'elle sera considérée, étudiée et aura permis d'en déduire des informations sur le phénomène qui y est lié. La trace est l'interprétation d'un signe, d'une marque, d'un indice ou d'une empreinte, perceptible avec les sens, qu'a laissé un phénomène disparu.

COMMENT ABORDER LA THÉMATIQUE « TRACE » ?

La thématique « trace » peut être abordée de maintes manières. Chacun peut choisir une déclinaison spécifique :

- par une approche sensible, il est possible d'aborder l'aspect artistique de la trace. La traces créée et laissée par l'homme dans la nature comme le Land Art, l'art rupestre...
- une approche orientée autour des sciences humaines permettra d'aborder la trace des civilisations, la généalogie, les sciences...
- Ou une approche plus contemporaine, comme la trace de l'homme dans son environnement rural ou urbain...

Chaque bibliothèque ou groupement de bibliothèques peut investir une approche spécifique pour mettre en place une programmation culturelle riche et pertinente.

La Médiathèque proposera une palette d'outils variés pour la réaliser.



CATALOGUE MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Expositions (Street Art, la grotte Chauvet, le tatouage...)

Ateliers (sérigraphie, light painting, écriture, etc.)

Spectacles (concert dessiné, spectacle autour de l'éloquence par exemple)

Malles thématiques (Land Art, Street Art, écriture, espace sensoriel petite enfance sur la trace, etc.)



FORMATION

La Médiathèque propose aux bibliothèques des formations pour les aider à prendre en main les outils proposés.

Le programme annuel de formation est disponible sur son site internet.

Cette boîte à outils n'est pas exhaustive et évoluera en fonction des besoins de programmation des bibliothèques.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

PIÈCES À FOURNIR

Lettre de sollicitation et de motivation

À titre d'exemple, comportant notamment les éléments suivants : un historique de la programmation culturelle, les motivations et les enjeux pour la structure de candidater à l'appel à projets, les améliorations attendues pour la structure, les problématiques rencontrées, etc.

Dossier de candidature complété et signé (en annexe)

Toute pièce complémentaire à la compréhension de votre projet.

Toutes pièces manquantes au dossier rendront irrecevables la candidature.

CRITÈRES D'ANALYSE

Lors de l'évaluation des candidatures, quelques critères feront l'objet d'une attention particulière du comité de sélection :

- l'adéquation entre la mise en place d'un cycle de programmation et la capacité des équipes à porter le projet et à le pérenniser ;
- l'intérêt de l'équipe pour la méthodologie proposée ;
- le souhait de proposer une ou des actions en direction d'un public-cible de l'action départementale (enfants, seniors...) ;
- le travail en groupement de bibliothèques autour d'une programmation riche et cohérente sur un bassin de vie.



Pour plus d'informations :

Cindy CORRADO-FOUREL

Chargée de mission programmation culturelle

Tél. 0477962389

cindy.corrado-fourel@loire.fr